



Information Presse
Novembre 2012



Portes de hall Estura® et Rhéa®

Les solutions PMR efficaces de Picard Serrures alliant accessibilité et sécurité



Définie par l'arrêté ministériel du 1^{er} août 2006, la norme PMR a été développée pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle s'applique aux habitations collectives neuves ou à rénover, qui ont l'obligation de se mettre en conformité avec cette réglementation avant le 1^{er} janvier 2015.

Les immeubles anciens, peu accessibles aux personnes handicapées, nécessitent souvent de lourds travaux d'aménagement des accès, pouvant ainsi ralentir la mise aux normes. Pour accompagner les propriétaires de logements privés, les syndicats, les copropriétés et les bailleurs sociaux dans leurs travaux, Picard Serrures, concepteur et fabricant de serrures haute sécurité, de portes de hall et de portes blindées, a conçu les **gammes Estura® et Rhéa®, portes de hall en acier** parfaitement adaptées à la rénovation, alliant sécurité et accessibilité.



Gamme Estura® : accessibilité et sécurité maximales pour les immeubles de standing



Particulièrement adaptées aux contraintes urbaines, les portes Estura® conjuguent accessibilité optimale et niveau de sécurité maximal. Montées sur pivots, elles répondent parfaitement aux exigences de la norme PMR et aux besoins de sécurité des immeubles de type haussmannien ou classés Bâtiments de France.

Permettant un passage libre de 900 x 2105 mm dans leurs dimensions standard, les portes Estura® sont équipées d'un système de rotation anti-pince doigt qui assure une sécurité optimale à l'ouverture comme à la fermeture. Réalisées à partir de profils anti-vandales, elles disposent de vitrages anti-effraction.

La gamme Estura® propose des modèles spécialement adaptés à la norme PMR :

- **Estura® PMR**, la porte standard PMR à ouverture vers l'extérieur,
- **Estura® Evolution**, fabriquée sur-mesure et entièrement personnalisable, qui répond de manière optimale aux problématiques d'accessibilité et de sécurité de tous les immeubles de standing. S'ouvrant vers l'extérieur ou l'intérieur, elle est compatible avec tout type de matériel de fermeture et de contrôle d'accès,
- **Estura® PMR Urban**, spécifique aux grands passages,
- **Estura® Style**, une porte design dotée de 5 lisses inox en partie basse, d'une poignée toute hauteur et d'un caisson rétro-éclairé.

Gamme Rhéa® : spécialement conçue pour la réhabilitation des halls d'immeuble

Fabriquées sur-mesure, les portes Rhéa® répondent parfaitement aux besoins d'accessibilité et de sécurisation des halls d'immeuble. Montées sur paumelles, elles permettent de faciliter la pose des huisseries en rénovation, tout en respectant l'architecture du bâtiment. Permettant un passage libre de 900 x 2117 mm dans leurs dimensions standard, les portes Rhéa® sont équipées de vitrages anti-effraction.



La gamme Rhéa® comprend deux modèles spécialement adaptés à la norme PMR :

- **Rhéa® PMR** : d'une dimension maximale de 2500 x 2500 mm hors tout, cette porte s'ouvre vers l'extérieur et répond parfaitement à la problématique d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite,
- **Rhéa® Evolution** : fabriquée sur-mesure et entièrement personnalisable, elle constitue une solution idéale pour garantir une accessibilité optimale aux projets de grande dimension. S'ouvrant vers l'extérieur ou l'intérieur, Rhéa® Evolution permet d'adapter tout type de matériel de fermeture et de contrôle d'accès.



Grâce à leur design moderne et élégant, les portes de hall Estura® et Rhéa® de Picard Serrures rehaussent le style des façades d'immeubles. Proposées en option cintrée, elles s'adaptent à toutes les architectures, même les plus complexes.

De fabrication 100 % française, les portes de hall Picard Serrures bénéficient de la certification AEV* (A*3 E*1B V*C3) délivrée par le CETIM**.

* La certification AEV permet de définir les caractéristiques d'étanchéité des portes extérieures à l'air, à l'eau et au vent.

** CETIM : Centre Technique des Industries Mécaniques

■ Une large gamme d'accessoires et de systèmes de verrouillage parfaitement adaptés à la norme PMR

Pour répondre en tous points aux exigences de la norme PMR, les gammes Estura® et Rhéa® disposent d'une large gamme d'accessoires et de systèmes de verrouillage, parmi lesquels :



- **la poignée R'go**, solution PMR ergonomique et esthétique de Picard Serrures. La norme PMR accorde une importance particulière aux poignées de portes, qui doivent être facilement manœuvrables par une personne à mobilité réduite ou ayant des difficultés à saisir ou à effectuer des mouvements de rotation avec le poignet.

Pratique et facilement préhensible, la poignée R'go de Picard Serrures a été étudiée pour accompagner le mouvement du bras et du poignet lors de l'ouverture de la porte. Ergonomique, sa forme innovante permet une prise en main ferme et mobilise particulièrement la force du pouce. Esthétique, la poignée R'go est anti-vandale grâce à ses fixations invisibles et disponible en teinte aluminium ou dans d'autres nuances sur demande.



- les sémaophores spécifiques PMR avec bouton NO/NF encastré ou en applique pour l'intérieur ou l'extérieur, pour une décondamnation de la porte signalée de manière sonore et visuelle,
- un seuil en acier soudé 6 mm et cache-seuil en inox, pour un passage facilité,
- des ferme-porte encastrés ou en applique, pour une ouverture sans effort et une fermeture en douceur.

En outre, les portes Estura® et Rhéa® s'adaptent à tous les systèmes de verrouillage Picard Serrures que ce soient :

- des verrouillages à sécurité positive : large gamme de ventouses électromagnétiques de 300 à 500 kg à encastrer dans le profil de l'ouvrant,
- des gâches électriques : gâche avec serrure métallique adaptée, décondamnation électrique ou mécanique,
- des serrures motorisées : verrouillage à commande électrique 1 ou 3 pôles.

Avec leurs équipements spécialement conçus pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les portes Estura® et Rhéa® de Picard Serrures constituent la solution idéale pour assurer la conformité à la norme PMR des halls d'immeuble et garantir un niveau de sécurité optimale, sans dénaturer les façades.

Rappelons que la norme PMR impose aux portes de hall des caractéristiques techniques garantissant leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

- une largeur minimale de la porte de 900 mm,
- un passage libre minimum de 830 mm,
- une poignée facilement manœuvrable et préhensible par une personne en position debout et assise, ayant des difficultés à saisir ou à faire un geste de rotation du poignet,
- une poignée située à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de paroi ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant,
- une force d'ouverture de la porte inférieure à 5kg, qu'elle soit ou non équipée d'un dispositif d'ouverture ou de fermeture automatique.